



TRÉSOR

Le + syndical

SNCT-CGC

Syndicat National des Cadres du Trésor

2, rue Neuve Saint-Pierre

75181 PARIS Cedex 04

Tél. : 01.44.87.15.51 – Fax. : 01.44.87.15.52

Mél : info@snct.net

Site : www.snct.net

Regards et Perspectives n° 36

Octobre 2004

**LA RECONNAISSANCE TOUT AU LONG DE LA CARRIERE :
UNE EXIGENCE DE JUSTICE ET DE BONNE GESTION**

A l'occasion de la CAP de TP1 qui s'est déroulée le 21 septembre l'élu du SNCT-CGC a attiré l'attention de la Direction sur les difficultés de promotion rencontrées par les Cadres titulaires de ce grade.

Nombre d'entre eux, dont la carrière est par définition bien avancée et dont les mérites sont connus, aspirent légitimement à accéder à un indice-retraite ou encore à en changer.

Or, l'évolution démographique du grade a considérablement accru le nombre de postulants et la restructuration du réseau tend à modifier de manière significative le classement des postes. Cette situation, encore compliquée par les conséquences imprévisibles des départs à la retraite induites par la récente loi, masque toute visibilité de carrière chez nos collègues.

Aussi, tous ceux qui remplissent les conditions d'accès à un poste indicé et dont le parcours professionnel justifie une telle promotion sont inquiets.

Notre organisation estime qu'une véritable politique de gestion des ressources humaines se doit de prendre en compte les aspirations de ses Cadres les plus expérimentés et de leur offrir une perspective de fin de carrière motivante répondant à leur souhait.

A l'occasion de ce mouvement, certains ont bénéficié d'une promotion par mutation, certains, non moins méritants mais plus chanceux ont bénéficié d'une promotion sur place. Quant aux autres, ils devront patienter...

C'est à eux que nous pensons et plus particulièrement aux plus anciens qui vont partir à la retraite et que l'on ne peut voir déceimment quitter le réseau sans la juste reconnaissance d'une administration à laquelle ils ont beaucoup donné.

En cette période charnière où les débouchés font cruellement défaut, le SNCT-CGC a demandé à la Direction d'examiner avec la plus grande bienveillance les demandes d'indiciation ou de surindiciation à titre personnel de collègues partant à la retraite et ayant démontré, tout au long de leur carrière, leur capacité à concourir au bon fonctionnement du service public.

LA RECONNAISSANCE C'EST AUSSI, ET POUR TOUS, COMPTABLES OU NON COMPTABLES, DE L'INSPECTEUR AU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL :

- **LA POSSIBILITE DE CONCILIER LA VIE PROFESSIONNELLE AVEC LA VIE FAMILIALE ;**
- **LA MISE EN PLACE D'UN AMBITIEUX PLAN DE QUALIFICATION POUR LE A ;**
- **L'OFFRE DE NOUVEAUX DEBOUCHES POUR FLUIDIFIER LES CARRIERES ;**
- **LE RATTRAPAGE DU TASSEMENT DE LA GRILLE INDICIAIRE : CELLE-CI, EN CE QUI CONCERNE LES CADRES, S'EST TASSEE DE MOITIE, AU COURS DES 50 DERNIERES ANNEES.**

DE NOUVELLES ACTIVITES POUR LES AGENTS DES CENTRES DE LA REDEVANCE

M. SARKOZY a annoncé le 7 octobre ce qu'il adviendra des 1000 agents des 5 Centres :

- A RENNES : création d'un centre amendes « radars » de 260 agents et d'un pôle interrégional d'assistance aux contrôles des comptes (apurement administratif) des petites collectivités locales (55 agents).
- A TOULOUSE : création d'un centre amendes services de 125 agents ; d'un pôle interrégional d'assistance au contrôle des comptes (apurement administratif) des petites collectivités locales (55 agents) ; d'un pôle d'appui en matière de contrôle de la redevance (15 agents).
- A LILLE : création d'un centre prélèvement service impôts de 30 agents et d'un centre ministériel de gestion des concours (20 agents - service d'information - gestion du concours commun du cadre C du ministère).
- A LYON : création d'un centre prélèvement service impôts de 90 agents.
- A STRASBOURG : création d'un centre prélèvement service impôts de 30 agents.

Il s'agit donc du reclassement « sur sites » de 680 personnes sur 1000. Les autres seront reclassées dans les services du Trésor du département avec priorité, garanties de carrière, formation et indemnités variables selon l'éloignement, le lieu de résidence familiale et la charge de famille. Les choix se feront après entretiens individuels et présentation des nouveaux métiers. Par ailleurs, il est confirmé que les 400 agents des services de contrôle seront désormais rattachés aux Trésoreries Générales de leur département de localisation.

L'AVIS DU SNCT-CGC : SI NOUS APPROUVONS L'ECONOMIE GENERALE DE LA REFORME, NOUS NOUS INTERROGEONS NEANMOINS SUR L'ABSORPTION PAR LES SERVICES TRADITIONNELS DU TRESOR DES 320 PERSONNES NON RECLASSEES SUR LES SITES DES 5 DEPARTEMENTS CONCERNES. NOUS NOUS INTERROGEONS EGALEMENT SUR LES CATEGORIES ET LES NIVEAUX HIERARCHIQUES DES NOUVELLES UNITES : PLUS TOT ILS SERONT CONNUS, MEILLEURES SERONT LES CONDITIONS D'AFFECTATION DE L'ENCADREMENT.

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT : LA CGC INTERPELLE LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'Union Fédérale des Cadres des Fonctions Publiques CFE-CGC tenait son XIXème congrès à Fontainebleau du 5 au 7 octobre 2004. Le SNCT-CGC y était fortement représenté. **Les cadres de la Fonction Publique ont eu ainsi l'occasion de faire part, courtoisement mais vigoureusement, à Renaud DUTREIL, invité pour la clôture, de leur profond mécontentement sur la politique salariale du gouvernement.**

ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2000 ET LE 31 AOUT 2004 LA BAISSSE EST DE 4,51 % (INSEE HORS TABAC). Par ailleurs , de nouveaux prélèvements sont prévus au 1^{er} janvier 2005 : élargissement de l'assiette de la CSG et de la CRDS de 95 à 97 % du salaire brut ainsi qu'une cotisation pour le régime additionnel (5 % sur un montant plafonné à 20 % du traitement indiciaire) se traduisant par une baisse du salaire net pouvant atteindre 1%.

Le ministre a déclaré qu'il y aurait un « rendez-vous salarial fin octobre, début novembre » pour voir s'il y avait « matière à négocier ».

AUSSI, CONSTATANT L'EFFONDREMENT SANS PRECEDENT DU POUVOIR D'ACHAT DES PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DEVANT L'ABSENCE DE REELLES PERSPECTIVES D'AMELIORATION, LE SNCT-CGC ET LES FONCTIONS PUBLIQUES CGC S'ASSOCIENT AUX ACTIONS INTERSYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE (CGT-CFDT-FO-UNSA-FSU-CFTC-CGC). LES FP ONT DECIDE D'ENGAGER DES INITIATIVES COMMUNES DE MOBILISATION, AFIN DE CONSTRUIRE UNE INTERVENTION DES PERSONNELS, PERMETTANT DE PESER SUR LES CHOIX GOUVERNEMENTAUX.

Coupon à renvoyer au SNCT-CGC, 2 rue Neuve Saint-Pierre, 75181 PARIS Cédex 04

Nom, prénom : Fonction, Grade, Ech. :

Adresse poste : Tél : Mèl :

[] Souhaite adhérer au SNCT-CGC. Un appel de cotisation (couverture juridique professionnelle « défense pénale » incluse et réduction de 50 % IR) vous sera adressé. Date et signature :